



Wilfrid Dumas, Anne-Laurène Harmel (à gauche) et Bastien Rambaud (à droite) ont cofondé Vesto. Paul VARENGUIN

ENTREPRISE. Dans les coulisses du reconditionnement des appareils des cuisines professionnelles

À Compans, l'entrepôt de Vesto a été inauguré le 12 octobre. Ici, les appareils des cuisines professionnelles sont reconditionnés avant de recevoir une nouvelle vie.

COMPANS

À l'évocation du principe du « reconditionné », on pense bien souvent aux téléphones portables, aux ordinateurs et autres objets connectés. Pourtant, ce ne sont pas les seuls appareils à avoir droit à une deuxième vie.

À Compans, l'entreprise Vesto s'est fixé comme objectif de reconditionner les équipements des cuisines professionnelles.

Une entreprise née d'un constat

Vesto est née en juin 2020, à partir d'un constat : trop d'appareils issus des cuisines professionnelles ne sont pas reconditionnés. « J'ai fait le constat qu'un matériel de qualité était utilisé dans ces cuisines, et qu'il était fait pour durer. Malheureusement, rien n'était fait pour le faire réutiliser, et de nombreux appareils finissaient

sur le trottoir », se souvient Bastien Rambaud, cofondateur de la structure.

Après avoir été hébergée dans différents locaux, dont l'un à Romainville, en Seine-Saint-Denis, l'entreprise est arrivée à Compans courant juillet 2023. Un choix mûrement réfléchi par les entrepreneurs. « Nous voulions rester proches de Paris, car il s'agit d'un important centre de consommation pour ce type d'appareils. De plus, nous avions la possibilité de faire rouler des semi-remorques dans la zone », justifie-t-il.

Fonctionnement

Les entrepreneurs récupèrent leurs pièces dans différentes cuisines professionnelles. Ainsi, s'ils ne rachètent pas leurs appareils, ils versent une prime au maintien en l'état lorsqu'ils récupèrent leurs appareils.

À leur arrivée sur le site, fourneaux, friteuses et autres

machines à glaçons suivent un prédiagnostic simple, établi par un manutentionnaire, qui permet d'attribuer des malus à l'appareil. Cela permet d'établir un premier tri entre les machines, et de diriger celles dont le reconditionnement ne serait économiquement pas viable vers la case recyclage. « Il faut tenir un budget. Toutefois, on va conserver certaines pièces qui peuvent

servir, comme une poignée, ou des boutons », précise-t-il.

Cette première étape franchie, l'appareil va patienter dans les stocks de l'entrepôt. « Il est alors en attente, jusqu'à sa vente : nous ne reconditionnons pas avant d'avoir vendu un appareil. Cela nous évite de faire travailler un technicien sur des machines que nous ne sommes pas sûrs de vendre

dans l'immédiat », justifie-t-il. Après vente, il faut, selon les appareils, entre quatre et six semaines pour être livré, suivant le temps nécessaire à l'obtention de certaines pièces.

Sur les appareils, quelques éléments sont d'ailleurs changés d'office, s'il s'avère qu'ils posent problème de manière récurrente. « Nous apprenons de nos erreurs pour être de plus en plus fiables », affirme-

t-il.

Il faut dire qu'ils sont aidés par la technique, puisque l'électronique n'est pas encore très développée sur ce type d'appareils. « À l'heure actuelle, nous n'avons pas ce souci, mais dans les prochaines années, cela risque de se poser ».

Néanmoins, ce modèle devrait prochainement évoluer et un travail est actuellement réalisé pour envisager le reconditionnement de certains appareils en prêt à partir.

Des projets pour la suite

Dans les prochains mois, un showroom devrait ouvrir à Paris, sur le quai de la Râpée (XII^e arrondissement). « On pense ouvrir un restaurant en insertion avec 100 % de réemploi », prévoit-il.

De quoi avoir du pain sur la planche !

● Paul VARENGUIN



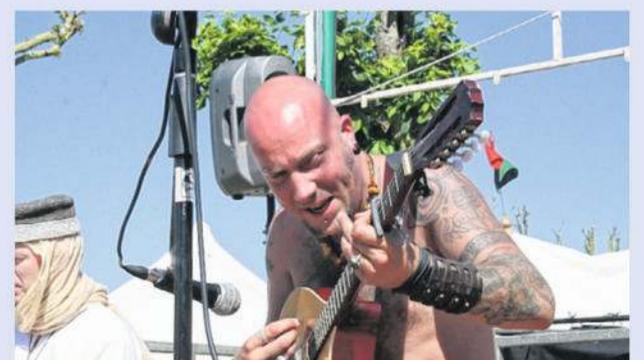
Dans l'entrepôt, les machines attendent patiemment leur reconditionnement. Paul VARENGUIN

COMPANS

Place aux Automnales !

Comme chaque année, Les Automnales reviennent à Compans ! Le festival de musique classique, regroupant de nombreux invités, sera organisé, cette année le vendredi 20 octobre, dès 20 h 30. L'artiste Luc Arbogast, spécialisé dans les chants médiévaux, viendra y interpréter de nombreux chants. Rendez-vous donc à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, située dans le village.

■ Tarifs : gratuit pour les Compansais ; 10 euros par



Luc Arbogast se produira à Compans. Patrick Oger

personne pour les extérieurs.

